

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre de Membres
en exercice :

10

Membres présents :

8

Membre absent :

2

Accusé de réception en préfecture
068-246800213-20260303-12-DE
Date de réception : 10/03/2026
Date de réception en préfecture : 10/03/2026

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE HABSHEIM ET ENVIRONS**

**Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Comité Directeur**

**Séance ordinaire du 3 mars 2026
(Trois mars de l'an deux mille vingt-six)**

**sous la présidence de Mme Rachel BAECHTEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.**

Présents (8) :

Mme Rachel BAECHTEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS, Mme Marie-Madeleine STIMPL, M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF, Mme Sandrine KITTLER WALCH, Mme Catherine SIMON

Absents excusés (2) :

*M. Gilbert IFFRIG (a donné procuration à M. Noël MULLER)
Mme Emmanuelle BONDUELLE (a donné procuration à Mme Pierrette KEMPF)*

Secrétariat de séance assuré par :

M. Geoffrey ISSELIN, directeur adjoint des services de la ville de Rixheim.



Point 12 de l'ordre du jour

Secteur enseignement

Demandes de subventions formulées par divers établissements scolaires

Il est proposé d'appliquer les mêmes règles que pour les subventions attribuées aux Collèges du SIHE, en l'occurrence :

- limitation à 5 nuitées par projet,
- 12,00 € par élève et par nuitée, indépendamment de la catégorie du centre d'accueil et de la nature du voyage.

➤ **Collège Sainte-Ursule de Riedisheim :**

Opération	Nombre d'élèves SIHE	Subvention proposée	
Sortie à Londres du 11 au 13 mars 2026 pour la classe bilingue 3 ^{ème} C	9 élèves	9 X 12 € X 2 nuitées	216 €
Sortie en Haute Savoie du 7 au 10 avril 2026 pour les classes de 3 ^{ème} D, E et F	14 élèves	14 X 12 € X 3 nuitées	504 €
Sortie en Toscane du 18 au 22 mai 2026 pour les élèves de 3 ^{ème} A et B	16 élèves	16 X 12 € X 4 nuitées	768 €
			1 488 €

➤ **Collège Don Bosco de Landser :**

Opération	Nombre d'élèves SIHE	Subvention proposée	
Classe transplantée à la Bresse du 18 au 22 mai 2026	28 élèves	28 X 12 € X 4 nuitées	1.344 €

LE COMITE DIRECTEUR

décide, à l'unanimité,

- D'allouer une subvention de 1 488 € au Collège Sainte-Ursule de Riedisheim,
- D'allouer une subvention de 1 344 € au Collège Don Bosco de Landser,
- De moduler éventuellement à la baisse cette subvention, selon le monde de calcul précité, si le nombre d'élèves ayant finalement participé aux sorties devait être inférieur aux prévisions,
- D'imputer les dépenses correspondantes à l'article 93221 (Collèges) / compte 657382 (Subventions de fonctionnement aux établissements publics divers) du budget 2026.



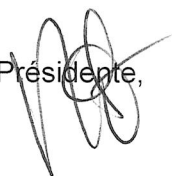
Pour extrait certifié conforme.
RIXHEIM, le 5 mars 2026

Le secrétaire de séance,



Geoffrey ISSELIN

La Présidente,



Rachel BAECHTEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le

10 MARS 2026